

Extrait du rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Modeste,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Modeste (Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Modeste inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L, CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A144432
Saint-Pascal, Québec, 7 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
1 Taxes	1 811 629	1 848 446		1 848 446	1 769 997
2 Compensations tenant lieu de taxes	286 721	286 951		286 951	255 539
3 Quotes-parts					
4 Transferts	763 656	397 244		397 244	426 300
5 Services rendus	115 293	150 500		150 500	143 437
6 Imposition de droits	27 300	40 379		40 379	30 188
7 Amendes et pénalités	2 160	3 602		3 602	1 503
8 Revenus de placements de portefeuille					
9 Autres revenus d'intérêts	5 300	22 040		22 040	20 317
Autres revenus					
10 Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables		37 826		37 826	
11 Autres	42 044	124 602		124 602	93 610
12 Effet net des opérations de restructuration					
13	3 054 103	2 911 590		2 911 590	2 740 891
Investissement					
14 Taxes					
15 Quotes-parts					
16 Transferts	1 531 139	824 834		824 834	201 953
17 Imposition de droits					
Autres revenus					
18 Contributions des promoteurs	20 000	24 382		24 382	38 113
19 Autres		45 188		45 188	
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
21 Effet net des opérations de restructuration					
22	1 551 139	894 404		894 404	240 066
23	4 605 242	3 805 994		3 805 994	2 980 957

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus	24	4 605 242	3 805 994	3 805 994	2 980 957
Charges					
Administration générale	25	459 984	439 207	5 135	412 140
Sécurité publique	26	222 457	223 755	24 913	236 192
Transport	27	737 877	902 202	257 067	934 548
Hygiène du milieu	28	325 604	336 414	170 390	473 415
Santé et bien-être	29	16 457	10 620	178	10 769
Aménagement, urbanisme et développement	30	130 171	139 662	6 340	126 693
Loisirs et culture	31	350 707	397 557	131 843	430 958
Réseau d'électricité	32				
Frais de financement	33	198 255	180 438		216 471
Effet net des opérations de restructuration	34				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35		595 866 (595 866)	
	36	2 441 512	3 225 721	3 225 721	2 841 186
Excédent (déficit) lié aux activités	37	2 163 730	580 273	580 273	139 771

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 163 730	580 273	139 771
Moins : revenus d'investissement	2 (1 551 139)(894 404)(240 066)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	612 591	(314 131)	(100 295)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		595 866	526 368
Produit de cession	5		117 814	96 000
(Gain) perte sur cession	6		(627)	(42 582)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		713 053	579 786
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (500 604)(98 814)(1 762)
	18	(500 604)	(98 814)	(1 762)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (74 487)(112 792)(52 972)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22	(37 500)	(55 932)	(48 749)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(111 987)	(168 724)	(101 721)
	26	(612 591)	445 515	476 303
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		131 384	376 008

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	894 404	240 066
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(17 619)	()
Sécurité publique	3	()	()
Transport	4	(908 149)	(190 141)
Hygiène du milieu	5	(19 982)	(21 007)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	(463 087)	(150 882)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(1 408 837)	(362 030)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	199 000	117 393
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	112 792	52 972
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	298 787	150 531
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	45 000	5 000
	19	456 579	208 503
	20	(753 258)	(36 134)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	141 146	203 932

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	410 502	589 502
Excédent de fonctionnement affecté	2	59 021	30 329
Réserves financières et fonds réservés	3	168 038	174 199
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(153 855)	(295 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	13 847 177	13 251 580
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	14 330 883	13 750 610
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	410 502	589 502
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	410 502	589 502
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Rôle d'évaluation	12.1	26 000	13 500
▪ Remb. emprunt section 27	12.2	21 421	16 829
▪ Loisirs	12.3	11 600	
	13	59 021	30 329
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	59 021	30 329

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1 67 117	221 604
Débiteurs (note 5)	2 4 303 234	3 988 687
Prêts (note 6)	3	
Placements de portefeuille (note 7)	4	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8 4 370 351	4 210 291
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10 547 370	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11 190 776	177 505
Revenus reportés (note 11)	12 15 519	86 059
Dettes à long terme (note 12)	13 4 141 346	4 430 578
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	
Autres passifs (note 14)	15	
	16 4 895 011	4 694 142
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17 (524 660)	(483 851)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18 14 751 091	14 055 308
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19 46 643	46 643
Stocks de fournitures	20 50 102	93 740
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22 7 707	38 770
	23 14 855 543	14 234 461
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24 14 330 883	13 750 610
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25 14 330 883	13 750 610
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27 14 330 883	13 750 610

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.